

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du jeudi 17 juin 2021 à 18h00

Présents :

Municipalité : Mme BAYET et M. PEYTAVIN (*représentants de la commune de Labruyère Dorsa*)
 Mme VASSAL (*1ère adjointe de la Mairie de Grépiac*), Mme LANDICHEF (*conseillère municipale déléguée*)

Parents élus : Mme LANDIER, M. FLORES, M. GASPARD et Mme. LE MAITRE

Périscolaire : Mme LAMARE-BOUSSES (*coordinatrice du périscolaire*)

Enseignants : Mme BOISDRON, Mme DIEU, M. GUIBERT, M. RIOS-ALFARO, Mme WAISLER et Mme RIBO.

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme GABRIEL (*Maire de Grépiac*), M. SINDOU (*représentant des parents d'élèves*), Morgane FAURE (*Responsable ALSH Intercommunaux*), Mme RAYMOND (enseignante) et Mme PONDICQ (enseignante).

1. Présentation des équipes :

La directrice souhaite la bienvenue à Mme **WAISLER Sophie** nouvelle enseignante de la maternelle. L'équipe est toujours en attente d'un ou d'une nouvelle collègue pour occuper le deuxième poste vacant de la maternelle. Elle annonce également le départ de Mme PONDICQ.

Mme PONDICQ sera de retour le 24 juin. Toute l'équipe remercie Mme. BOISDRON pour son travail ainsi que pour sa bonne humeur au sein de l'équipe enseignante.

2. Point sur les prévisions et la répartition envisagée :

◆ En 2020/2021 : A CE JOUR

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme PONDICQ	16	15							31
Mme DIEU			13	14					27
Mme RIBO				5	21				26
M. GUIBERT						13	11		24
M. RIOS-ALFARO							7	19	26
TOTAUX	16	15	13	19	21	13	18	19	134

◆ A la rentrée 2021, avec l'ouverture de classe nous pouvons imaginer cette répartition provisoire :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
x	9	8	8						25
Mme WAISLER	9	8	7						24
Mme DIEU				13	7				20
Mme RIBO					13	7			20
M. GUIBERT						13	8		21
M. RIOS-ALFARO							4	17	21
TOTAUX	18	16	15	13	20	20	12	17	131

A ce jour il manque encore quelques inscriptions, cette répartition semble cependant la plus probable.

- La rentrée :

Question des parents n°1 : L'école a-t-elle reçu des directives du ministère concernant le protocole sanitaire à la rentrée prochaine ?

À ce jour, l'équipe enseignante n'a aucune visibilité sur le protocole sanitaire qui sera mis en place pour la rentrée prochaine. L'équipe a envisagé une rentrée comme celle de l'année 2020-2021 (différents portails, cours scindées, masques...) en attendant d'en savoir plus. Dès que le protocole sera connu et décliné pour l'école de Grépiac toutes les familles recevront l'information par mail et sur le blog de l'école. Pour les élèves de petite section, les parents devraient pouvoir accompagner les enfants pour le premier jour de classe (sauf contre-indication).

Pour la maternelle, l'équipe enseignante réfléchit à la mise en place d'une rentrée échelonnée, pour garantir aux nouveaux élèves ainsi qu'à leur famille un accueil de qualité :

- **Jeudi 2 septembre** : rentrée des élèves de petite section
- **Vendredi 3 septembre** : rentrée des élèves de moyenne et grande section (sans les élèves de petite section)

3. Ouverture de classe :

Question des parents n°2 : Suite à l'ouverture d'une classe prévue pour l'année prochaine, quelle sera la nouvelle organisation adoptée et les aménagements prévus ? Quelle salle sera aménagée pour accueillir la nouvelle classe ?

Pour la rentrée 2021-2022, l'école de Grépiac aura donc six classes. La sixième classe sera au petit réfectoire, le déménagement de Mme. DIEU se fera durant l'été. Les panneaux isolants qui seront retirés ne seront pas remplacés mais stockés. Ils ne peuvent pas être remplacés car cela engendrerait un coût important (le placement nécessite une étude). En fonction de la pérennité de l'ouverture de la nouvelle classe la mairie

réétudiera la situation. La nouvelle classe sera également équipée par la mairie selon les vœux de Mme DIEU. Une grande partie du mobilier sera réutilisé (tables, chaises, bureau...). La directrice souhaite remercier la mairie pour tous les efforts financiers qui accompagnent ces mesures ainsi que la mise à disposition des services techniques (adaptation de la taille des tables, changement de place des tableaux, déménagement de meubles...)

A la rentrée prochaine, il y aura deux classes de maternelle (PS, MS et GS), l'équipe enseignante a commandé de nouveaux espaces à scénarios : poupées, vêtements, dinette, maison de poupées, mallette du docteur avec chariot de l'urgentiste, marchande (tout en bois)... Le but de ce renouvellement du matériel étant de proposer aux nouveaux élèves des supports de qualité pour les apprentissages et de permettre aux nouvelles collègues d'avoir des classes fonctionnelles. Un achat de jeux est également prévu. Au niveau des meubles, les meubles existants seront distribués équitablement entre les deux classes.

4. **Information budgets:**

Pour information, voici les budgets alloués à l'école cette année :

- En fonctionnement, 46.69€ x 136 élèves soient 6350 €
- En accompagnement des projets éducatifs 2890 €, la directrice informe sur les détails de ce poste budgétaire

Soit un total de 9240 € pour l'école et pour l'année 2021

La mairie en parallèle a profité d'un plan de relance informatique pour renouveler le matériel informatique de l'école : dix ordinateurs portables, dix tablettes et des souris arriveront l'an prochain. Cet investissement de la mairie (7500€) comprend aussi un logiciel de calcul mental et un autre de gestion à distance des tablettes et des ordinateurs.

Suite aux actions de L'APE, un don de 1000€ a été fait pour la coopérative scolaire. Les enseignants remercient l'APE pour ce don.

5. **Bilan coopérative scolaire 2^{ème} trimestre :** (cf. Schéma en fin de procès verbal)

6. **Projets de l'année en cours :**

- Projet musique :** Les interventions de musique ont été finalisées la semaine du 14 juin et ont beaucoup plu aux élèves, ils ont appris des chansons, ont fait des percussions, découvert des instruments et même essayé le rap. L'équipe pédagogique est très contente des contenus proposés par Bénédicte REYGNIER et Christophe RONCERAY, ces intervenants ont réussi à maintenir des séances riches malgré le protocole sanitaire. Cette année, les enseignants ont souhaité finaliser le projet « voyage dans le temps » débuté l'année dernière, cela a permis aux élèves d'aller au bout de ce projet qui a été arrêté par le confinement.
- Piscine :** Les élèves ont profité de sept séances les mardis (trois séances ont dû être annulées en raison de l'avancement des vacances de printemps et de la semaine d'école à la maison). La piscine nous a cependant proposé de rattraper ces trois séances les lundis 21 et 28 juin ainsi que le mardi 22 juin. Le bilan de ces séances est très positif puisque de nombreux progrès ont été remarqués. L'équipe enseignante a cependant souligné que le niveau était assez faible surtout chez les plus grands. Cela sera pris en considération pour l'année prochaine. L'équipe enseignante tenait à remercier les parents accompagnateurs, qui étaient peu nombreux mais très impliqués.
- Eco - Carnaval :** Le 26 mai, l'école a organisé l'éco-carnaval, cet événement a été un succès. Les élèves étaient très fiers de montrer à leurs familles les productions faites et les familles étaient ravies de pouvoir rentrer à l'école et de pouvoir prendre part à la vie de l'école. Lors de cet événement l'équipe du périscolaire a également exposé des productions et la mairie a proposé un goûter pour tous les élèves. L'équipe pédagogique remercie l'équipe de mairie pour leur collaboration. La mairie a annoncé que les productions des élèves seraient réinvesties en début d'année prochaine (1^{er} octobre) en raison de la participation au projet la « bobine verte ».
- Projet cirque :** M. CHARLUET, a animé 16 séances de cirque (4 séances par classe) pour faire découvrir le cirque à tous les élèves de l'école et ce projet a permis de réinvestir le matériel de cirque déjà présent à l'école. Ces interventions ont eu un coût total de 800€. Ces animations ont eu beaucoup de succès auprès des élèves. Ce projet pourra être reconduit l'année prochaine.
- Projet informatique – programmation :** M.FLORES est intervenu à quatre reprises pour faire découvrir la programmation aux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. L'équipe le remercie pour ces interventions auprès des élèves qui ont eu beaucoup de succès.
- Projet élevage :** Depuis le début du mois, des petites bêtes ont rejoint les classes de PS-MS, GS-CP et CP-CE1 (des coccinelles et des papillons). Toute l'équipe espère pouvoir voir le cycle de développement entier avant les grandes vacances.
- La kermesse :** Suite à la parution de la FAQ (foire aux questions) du 4 juin, L'équipe a appris que les fêtes d'école et les kermesses étaient à nouveau autorisées : « À compter du 1er juillet, elles seront autorisées si les participants sont debout. Il est toutefois grandement recommandé d'appliquer une jauge d'une personne pour 4m². Il est précisé que les fêtes de fin d'année et kermesses pourront être organisées en intérieur à compter de cette date et dans le respect de cette jauge. Toutefois, il est très fortement recommandé que l'accueil du public soit assuré dans les espaces extérieurs. ». Après le succès du Carnaval, le besoin des élèves d'avoir des événements festifs et le besoin des parents de prendre part à la vie de l'école ont été entendus. C'est pour cette raison qu'en lien avec la Marie, l'équipe du périscolaire et l'APE, les enseignants ont fait le choix de proposer une kermesse **le jeudi 1^{er} juillet** à l'ilot.

7. **Projets de l'année à venir :**

- a. **Participation aux INCORRUPTIBLES** : L'objectif de cette action est de **susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes** à travers d'une action de lecture autour d'une sélection de livres de qualité. Tous les élèves de l'élémentaire vont devoir lire les cinq ouvrages qui ont été sélectionnés pour chaque classe, se forger une opinion personnelle sur chacun des livres et voter pour leur livre préféré. Ce projet permettra également d'enrichir les bibliothèques de l'école.
 - b. **Piscine** : Durant le cycle de natation de cette année le niveau de natation remarqué par l'équipe enseignante étant faible surtout pour les élèves de CE2, l'équipe pédagogique envisage de proposer le cycle natation aux CP, CM1 et CM2 pour l'année 2021-2022. Cela permettrait de toucher plus d'élèves et de leur permettre de quitter l'école primaire avec les ressources nécessaires pour se débrouiller dans l'eau. Les actuels CM1 profiteraient d'un cycle de natation et les actuels CE2 profiteraient d'un deuxième cycle. L'équipe pense que cibler ces trois niveaux peut permettre de faire une découverte au CP et d'approfondir les compétences de natation au CM1-CM2. L'équipe souhaiterait d'ores et déjà faire une information aux familles pour l'accompagnement à la piscine puisque les passages d'agrément arriveront vite à la rentrée. Beaucoup de parents sollicitent des sessions d'agrément le samedi, la directrice fera remonter l'information auprès de l'inspection.
 - c. **Projet de classe orchestre sur 3 ans** : L'école de musique d'Auterive nous a proposé de débiter un projet de classe orchestre pour l'année scolaire 2020-2021. Ce dispositif vise à transformer une classe entière en orchestre, en principe pendant 3 ans (du CE2 au CM2). Il devient une matière à part entière et permet aux élèves de vivre une première expérience instrumentale. Les musiciens intervenants de l'école de musique se déplacent au sein de l'école et travaillent en étroite collaboration avec les professeurs. Les instruments sont prêtés par l'école de musique et seront stockés à l'école. Ces interventions auront lieu tous les mardis après-midi. L'école doit mettre à disposition des deux intervenants deux salles pour les séances, l'équipe pédagogique aimerait mettre à disposition, avec l'accord de la mairie, la salle de motricité ainsi que la salle de garderie. La bibliothèque communale pourrait également être utilisée en raison de sa bonne acoustique.
 - d. **Projet musique** : L'équipe renouvèlera comme cette année le travail de musique en partenariat avec l'école de musique d'Auterive. Deux intervenants, Bénédicte REYGNIER pour les deux classes de PS-MS-GS et Christophe RONCERAY pour les CP, CE1, CM1 et CM2. Cette fois-ci le projet sera imaginé par l'équipe en lien avec les deux intervenants et les intervenants de la classe orchestre : la thématique qui pourrait être abordée serait le développement durable. Nous imaginons faire un petit spectacle avec des chants et des percussions, tout cela accompagné de notre orchestre.
 - e. **Projet de classe transplanté** : L'équipe enseignante souhaiterait mettre en place une classe transplanté pour tous les élèves de l'élémentaire avec une ou deux nuitées. la volonté de l'équipe est de proposer une sortie qui crée une cohésion de classe renforcée du CP au CM2, donc l'équipe envisage de proposer la classe transplantée en octobre ou en janvier-février pour pouvoir profiter des bénéfices de ce projet le reste de l'année.
8. **Fournitures scolaires** : La directrice diffuse les huit listes qui seront distribuées aux élèves en fin d'année. Ces listes ont été allégées au maximum, comme demandé par les textes. L'APE valide ces huit listes. L'équipe enseignante suggère à l'APE de se renseigner sur les sites d'achats groupés pour que les familles bénéficient de réductions (comme cela se fait au collège).

9. **Cantine et temps périscolaire :**

Question des parents n°3 :

- **CANTINE : PETIT RÉFECTOIRE**

Un malaise de plusieurs enfants de maternelle a été remonté par quelques parents. Il est difficile d'en connaître l'origine chez des enfants aussi petits. Parmi les pistes pouvant l'expliquer (le bruit ambiant, la durée de repas, un encadrement potentiellement insuffisant), la durée de présence des enfants dans le réfectoire, parfois plus d'1h, pose question. Pouvez-vous préciser l'organisation de la pause méridienne (cantine, récréation, sieste), le nombre et le lieu de présence des adultes encadrant les enfants ? Confirmez-vous ce diagnostic qui pourrait expliquer ce malaise ou bien avez-vous d'autres pistes ? Avez-vous des pistes pour améliorer les conditions d'accueil des tout petits ?

La collectivité pour certains enfants est difficile, et la tristesse d'un enfant peut être contagieuse vis à vis des copains. Mme le Maire est intervenue auprès des enfants, qui lui ont effectivement parlé du bruit. Le contexte (retour de vacances et semaine d'école à la maison) a peut être créé un malaise auditif. Concernant le bruit, un bol tibétain, des timers, des sabliers ont été investis et testés par l'équipe périscolaire en lien avec les idées du conseil des élèves. Un travail sur la graduation du son est actuellement mené. La mairie souhaite souligner qu'un gros investissement a été fait avec l'installation des panneaux dans les réfectoires (50 000€). L'équipe enseignante ainsi que les parents d'élèves sont conscients des efforts fournis par la mairie et les agents du périscolaire. Mme VASSAL et Mme LANDICHEFF soulignent que l'équipe se remet en question constamment notamment sur la problématique du bruit.

L'APE a également soulevé la question du temps du repas. Le temps du repas avait été optimisé et rapporté à 45 minutes. La crise sanitaire et les rentrées décalées ont fait perdre beaucoup de temps. Une demande d'agrément pour un emploi civique en renfort de l'équipe a été faite par la mairie.

L'APE se questionnait également sur les conditions de travail du personnel : la question de leur bien être et du taux d'encadrement. À ce sujet, Mme LANDICHEFF tient à rappeler que le taux d'encadrement est très correcte et que les frais de fonctionnement pour l'école sont déjà au maximum. La mairie a déjà atteint le maximum de masse salariale sur la commune, et cela ne lui permet pas d'embaucher une autre personne. La mairie a expliqué au conseil d'école que le taux d'encadrement n'est pas de 1 pour 14 ou 18 comme pour les ALAE. Cependant, à Grépiac le taux d'encadrement est au-dessus des exigences demandés dans d'autres communes fonctionnant comme Grépiac. Un devis ALAE a été demandé par la mairie pour que les parents puissent avoir un comparatif et pour qu'ils puissent se rendre compte du travail et de l'investissement fourni par l'équipe périscolaire et la mairie.

La mairie prend en compte les demandes des parents et joue la carte de la transparence. Les parents d'élèves pensent que cette communication n'est pas assez claire pour les parents notamment les parents nouvellement arrivés dans la commune et dans l'école. M. Peytavin souligne qu'il faut rester dans l'écoute, mais qu'il est impossible de tout remettre en cause pour des cas particuliers.

Les questions sur la cantine perdurent depuis 2013-2014. Ces questions récurrentes fatiguent l'équipe périscolaire parce qu'elles sont vécues comme des attaques sur la qualité du travail fourni et sur les compétences des agents. L'APE a précisé qu'il ne s'agissait en aucun cas de critiquer la qualité du travail fourni ou les compétences des agents mais bien de chercher des solutions pour améliorer les conditions de travail des agents et ainsi le bien-être des enfants.

- **CANTINE : MISE EN PLACE DE 2 SERVICES**

La mise en place de 2 services suscite des inquiétudes quant à la nouvelle organisation :

- **NIVEAU SONORE** : Inquiétude quant à l'augmentation du niveau sonore : lors de l'essai du 31 mai, le premier service concernait 3 classes (les plus petits) alors que le deuxième n'en concernait que deux. Est-ce que cette répartition va être maintenue l'an prochain ? Le bruit étant déjà un thème qui revient régulièrement concernant le réfectoire des petits.
- **ORGANISATION ET TAUX D'ENCADREMENT** : il a déjà été mentionné par le passé la difficulté, sur le temps de cantine, d'assurer à la fois le rôle de service des plats et de surveillance des enfants. Par ailleurs, la mise en place de 2 services va engendrer un besoin d'animatrices à la fois à la cantine, dans la cour et à la sieste. L'encadrement va-t-il être adapté en conséquence (nombre et organisation) ?

- **AMÉNAGEMENT :**

La nouvelle organisation pourrait entraîner un mélange plus important d'élèves d'âges différents et le besoin d'adapter du mobilier de taille diverse pour une même salle. Quelles modalités d'aménagement et d'organisation sont prévues ? Est-ce que vous veillerez à ce que les enfants continuent à manger sur une taille de mobilier adaptée ? Est-ce que la nouvelle organisation pourrait entraîner une mobilisation du personnel pour les changements de mobilier entre les deux services ?

Des tests sont actuellement mis en place pour permettre à l'équipe de mairie de répondre à toutes les questions. Le double service est très exigeant et nécessite qu'on laisse le temps aux équipes et aux élèves d'être rodés. Pour l'instant la conformation retenue est celle d'un premier service PS, MS, GS et CP et d'un deuxième service CE1, CE2, CM1 et CM2.

- **Système des billets :**

Ce système a de très bons retours des parents d'élèves, le personnel a également remarqué un climat d'école plus sain et serein. Le personnel périscolaire en est moins satisfait car il n'y a pas de retour des familles et que des tensions se créent du fait de la variabilité de la tolérance de chacun(e). Une modification du dispositif est à envisager, l'équipe enseignante peut être sollicitée pour accompagner la réflexion de l'équipe périscolaire.

10. ALSH :

Question des parents n°4 : Il a été déploré que lors du carnaval organisé le mercredi 26/05 après-midi, les enfants à l'ALSH n'aient pas eu l'occasion de participer librement à l'événement, pourtant mené dans l'enceinte de l'école. Sauf pour une ou deux sorties, en ligne derrière l'animatrice, ils seraient restés derrière les vitres à regarder leurs camarades avec leurs parents en profiter. Est-il possible d'avoir un retour de l'équipe d'animation sur cette après-midi et d'envisager une participation plus poussée dans un événement similaire futur ?

Réponse transmise par Mme. FAURE : « Les enfants n'étaient pas en autonomie sur l'exposition Eco Carnaval. Et ceci par choix de la directrice. En effet, en terme de responsabilité, il n'était pas envisageable de laisser les enfants en autonomie dans la cour alors que deux sorties sur l'extérieur étaient ouvertes afin de laisser entrer et sortir les personnes venant de l'extérieur. 3 personnels étaient présents : 1 s'occupait de l'accueil des parents venant chercher leur enfant, 1 accompagnait les enfants à l'exposition par groupe de 8 ou 9 enfants pendant que le dernier personnel s'occupait des enfants dans le centre de loisirs. Cependant, les enfants sont allés plusieurs fois à l'Eco Carnaval par groupe et par tranche de 15 à 20 min. En aucun cas ils étaient « en ligne derrière l'animatrice ». A partir de 17h30 environ, les enfants présents à l'ALSH, pouvaient, s'ils le souhaitaient, rester à l'Eco Carnaval avec l'animatrice jusqu'à l'arrivée de leur parent. Cette organisation, mise en place afin d'assurer la sécurité des enfants, n'avait pas posé de problème lors du marché de Noël 2020. En revanche, je suis ouverte à entendre des idées d'une autre organisation s'il y en a. »

Mme RIBO souligne les efforts d'adaptation de l'ALSH depuis le début de l'année, et la mairie souhaite souligner que la sécurité est la priorité de tous les personnels de l'école. La sécurité primera toujours sur tout le reste.

11. Aménagement pour faire face à la chaleur et aux expositions au soleil :

Question des parents n°5 : Avec les épisodes de chaleurs qui sont amenés à se multiplier, les enfants risquent d'être de plus en plus confrontés à des températures élevées. Les cours de récréation, bitumées en majeure partie, disposent de peu de coins d'ombre pour protéger les enfants et les salles de classes semblent peu isolées. Des actions sont-elles envisageables pour atténuer ces vagues de chaleurs (pare-soleils, volets, brumisateurs, re-végétaliser toute ou partie de la cour de récréation, ...) ?

Une demande a également été faite par l'équipe enseignante en ce sens pour réfléchir à un moyen de créer quelques zones d'ombre supplémentaires dans la cour de récréation ainsi que pour atténuer les effets de la chaleur dans les classes. Les enseignants vont utiliser les extérieurs plus fréquemment pour permettre aux élèves d'être au frais et l'équipe du périscolaire réfléchit à la mise en place de jeux d'eau. La mairie a également investi l'été dernier sur des rideaux occultant (5000€) pour répondre à cette problématique et cette année 7 ventilateurs ont été achetés pour les classes. L'équipe périscolaire et enseignante souhaitent rappeler la responsabilité des familles sur les casquettes, chapeaux et gourdes. La mairie a fait une étude pour la climatisation mais l'investissement s'est porté cette année sur le changement de chaudière (25000€) pour l'hiver à la maternelle (beaucoup de pannes durant l'année).

M. Peytavin propose de faire des relevés de température dans les classes et d'étudier la mise en place de films sur les vitres pour faire chuter la température à l'intérieur des classes d'un degré.

L'APE suggère la mise en place d'un brumisateur dans la cour de récréation, de votes aux fenêtres des classes ou la plantation d'arbres dans les zones d'herbe ou en remplacement de ceux qui sont morts dans la cour, cependant la mairie relève l'impact financier de cette mise en place et de leur entretien. De plus un projet pédagogique de sculpture sur les arbres morts est envisagé. L'APE souligne que l'entretien de l'ensemble des arbres incluant ceux qui sont morts a toujours existé. Si on ne les remplace pas, alors la cour va se retrouver sans arbres à moyen terme, là, le coût sera encore plus important et au fur et à mesure que les arbres disparaîtront les zones d'ombres et la fraîcheur vont diminuer ou se réduire. Retrouver de l'ombre et de la fraîcheur va prendre encore plus de temps puisque cela dépendra de la croissance des arbres (10 ou 15 ans).

12. Sécurité et travaux:

Nous n'avons pas procédé, cette année, à l'exercice de confinement « risques naturels : tempête » en rassemblant tous les élèves de l'école dans la garderie en raison du protocole sanitaire en vigueur.

- **Dépôts et ramassage en voiture :** Depuis le début de l'année, l'équipe enseignante remarque des familles qui viennent déposer ou récupérer leurs enfants en voiture et qui s'attardent (plus de 30s) devant les portails de l'école. Cela provoque des encombrements et des embouteillages qui peuvent être sources de tensions. Mme la directrice rappelle que des places pour stationner sont mises à disposition autour de l'école et qu'une attention toute particulière doit être faite pour les élèves de maternelle, les dépôts en voiture peuvent engendrer des difficultés à garantir la sécurité des plus jeunes enfants.
- **Autorisation pour venir chercher un enfant à l'école :** L'équipe pédagogique ainsi que l'équipe du périscolaire souhaitent insister sur la procédure à suivre lorsque un parent souhaite que quelqu'un d'autre vienne chercher son enfant. Au début de l'année, sur la fiche d'inscription on demande aux familles de remplir la liste des personnes susceptibles de venir chercher son enfant à l'école, les personnes écrites sur cette liste sont donc autorisées à venir chercher les enfants (sous conditions de présenter une pièce d'identité). Si les familles souhaitent rajouter des personnes à cette liste un écrit doit être transmis à l'école ou à la mairie (selon le temps où se fera le ramassage). Cette démarche n'est pas toujours comprise des familles, malheureusement en tant que professionnels nous y sommes tenus et tant que garants de la sécurité des élèves. Pour fluidifier au maximum cette procédure nous allons concevoir avec la Mairie un outil commun.
- **Incidents cour de récréation :** L'équipe enseignante a observé des comportements suspects aux abords de l'école durant les moments de récréation (des voitures qui se garent pour observer la cour, des voitures et des piétons qui font plusieurs fois le tour de l'école, des véhicules qui s'arrêtent au milieu de route). Ces comportements peuvent alarmer le personnel et déclencher des procédures de type PPMS. Les enseignants ne peuvent pas toujours faire la différence entre les personnes malintentionnées et les parents inquiets ou curieux. M. Peytavin invite les enseignants à contacter la gendarmerie lorsque des comportements suspects aux abords de l'école sont remarqués. La mairie a souligné que certaines voitures s'arrêtent pour récupérer des ballons, Les arrêts ballons mettent les personnes en danger (véhicules et piétons), il est nécessaire de faire une communication auprès des élèves, cela pourra être un point du prochain conseil des élèves.

La séance est levée à 21h15

La présidente de séance
RIBO Laura

La secrétaire
Dieu Murielle

BUDGET COOPÉRATIVE 2020-2021
Bilan 3^{ème} trimestre

PRODUITS

Participation familles
1 254 €

Photos
3615 €
(Bénéfice 1084,5 €)

Actions de l'APE

- Vente d'objets décorés
- Marché de Noël
30€

CHARGES

Piscine
(Acompte transporteur)
703,5 €
Dépense à prévoir :
346,5€ (fin cycle piscine)

Projet jardinage
104,40 €

Petit matériel
281,98 € + 23,80 €

Frais marché de Noël
78,90€

Goûter et cadeaux de Noël
179,76€ + 240,17€

Bibliothèque
381€

Assurance établissement
35,50€

COTISATION OCCE
301,04€

FRAIS BANCAIRES
7,8€

Photographe
2 530,50€

Bilan

Solde au 1er septembre 2020 : **2469,32 €.**

Total produits : **4899€** Total charges : **4868,35€**

Solde au 17 juin 2021 : **2499,97€**